

Décembre
2020
numéro
1173

En 2019, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 11,5 ans pour les femmes et de 10,4 ans pour les hommes

L'espérance de vie sans incapacité correspond au nombre d'années que peut espérer vivre une personne sans être limitée dans ses activités quotidiennes. Elle est établie à partir de données exhaustives de mortalité complétées d'une question posée à un échantillon de 14 000 ménages.

En 2019, une femme de 65 ans peut espérer vivre 11,5 ans sans incapacité et 18,5 ans sans incapacité sévère ; un homme, 10,4 ans sans incapacité et 15,7 ans sans incapacité sévère. Depuis 2008, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a augmenté de 1 an et 6 mois pour les femmes et de 1 an et 8 mois pour les hommes. En France, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est supérieure de 5 mois à la moyenne européenne.

L'espérance de vie sans incapacité à la naissance, qui tient compte de la survenue éventuelle d'incapacités tout au long de la vie a, elle, stagné entre 2008 et 2019 pour les femmes ; elle s'établit à 64,6 ans. Pour les hommes, elle a augmenté de 1 an sur la même période pour s'établir à 63,7 ans.

En France, l'espérance de vie à l'âge du départ à la retraite¹ s'allonge régulièrement. Ces années supplémentaires de vie ne sont cependant pas toutes nécessairement vécues « en bonne santé ». L'indicateur de l'espérance de vie sans incapacité² (encadré 1) permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie additionnelles. Contrairement aux données objectives de l'espérance de vie, cet indicateur est plus qualitatif, car sa construction nécessite de prendre en compte les réponses d'un échantillon de personnes à la question « Êtes-vous limité depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? » (encadré 1). Les personnes interrogées doivent indiquer s'il s'agit de limitations fortes ou non, ce qui permet également de calculer un indicateur d'espérance de vie sans incapacité sévère, *a priori* moins subjectif que l'indicateur d'espérance de vie sans incapacité. Étudier spécifiquement les espérances de vie sans incapacité à 65 ans permet de se concentrer sur les années vécues, dans la majeure partie des cas, après la vie active.

Un recul de l'âge d'entrée en incapacité pour les personnes ayant atteint 65 ans

En 2019, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans s'élève à 11,5 ans pour les femmes et à 10,4 ans pour les hommes (graphique 1). L'espérance de vie

•••

1. Qui était de 62,1 ans en moyenne en 2018 (Arnaud, 2020).

2. Elle est communément appelée espérance de vie en bonne santé.

sans incapacité sévère atteint, elle, 18,5 ans pour les femmes et 15,7 ans pour les hommes.

Entre 2008 et 2019, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a augmenté, de 1 an et 6 mois pour les femmes et de 1 an et 8 mois pour les hommes. Ces évolutions traduisent un recul de l'âge d'entrée en incapacité pour les personnes ayant atteint 65 ans. L'espérance de vie sans incapacité sévère augmente également au cours de la même période, de 1 an et 10 mois pour les femmes et 1 an et 8 mois pour les hommes.

Entre 2008 et 2019, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a crû plus vite que l'espérance de vie. La part d'années sans incapacité parmi les années restant à vivre à 65 ans atteint ainsi 49,0 % pour les femmes en 2019, contre 44,7 % en 2008 ; pour les hommes, 52,9 % en 2019 contre 47,7 % en 2008.

Depuis 2008, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance augmente pour les hommes et stagne pour les femmes

L'espérance de vie sans incapacité peut également être calculée à la naissance. Elle reflète alors également les incapacités présentes dès l'enfance ou apparaissant au cours de la vie active. À la naissance, les femmes peuvent espérer vivre 64,6 ans sans incapacité et 77,9 ans sans incapacité sévère ; les hommes, 63,7 ans sans incapacité et 73,7 ans sans incapacité sévère (graphique 2).

Depuis 2008, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance est stable pour les femmes (+2 mois) et celle des hommes a augmenté de 1 an. En revanche, les espérances de vie sans incapacité sévère croissent sur la période pour les femmes (+ 1 an et 2 mois) comme pour les hommes (+ 1 an et 8 mois).

La part d'années vécues avec incapacité avant 65 ans augmente depuis 2008, pour les hommes comme pour les femmes, mais cette hausse est plus importante pour ces dernières. Ce résultat peut être dû soit à une espérance de vie plus élevée des personnes ayant des incapacités dès l'enfance, soit à l'apparition plus fréquente d'incapacités pour les personnes en âge de travailler. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer la part de ces deux hypothèses dans les évolutions observées. Après 65 ans, par contre, les hommes comme les femmes déclarent moins d'incapacités depuis 2008, comme le montre la hausse de l'espérance de vie sans incapacité à cet âge.

ENCADRÉ 1

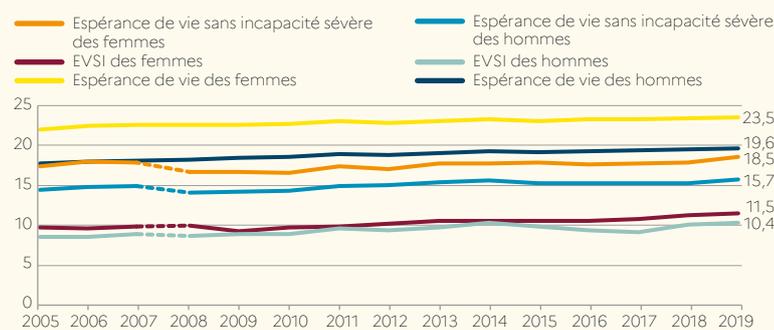
Deux indicateurs pour mesurer l'espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance est l'un des indicateurs de santé les plus fréquemment mobilisés pour connaître l'état de santé d'une population. Il correspond au nombre moyen d'années qu'une génération fictive peut espérer vivre en étant soumise, à chaque âge, aux conditions de mortalité d'une année donnée. Il ne s'agit donc pas d'un indicateur prédictif mais d'un **indicateur synthétique de mortalité**, puisqu'il est difficile d'anticiper les progrès sanitaires à venir. Cependant, cet aperçu quantitatif de la moyenne des années à vivre n'est pas suffisant et doit être complété par un indicateur qui combine à la fois les dimensions quantitative et qualitative pour mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. C'est le cas de « **l'espérance de vie sans incapacité** » parfois appelée « espérance de vie en bonne santé » ou encore « espérance de santé ». Ces trois appellations se rapportent à un même indicateur qui mesure le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. Cette mesure s'appuie sur les réponses à la question posée dans le dispositif européen *European Union Statistics on Income and Living Conditions (UE-SILC)* « Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? ». Les modalités de réponse permettent de distinguer les personnes souffrant de limitations fortes et donc de calculer également un indicateur d'espérance de vie sans incapacité sévère.

La version française de ce dispositif européen, nommée Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV), interroge chaque année des ménages ordinaires qui résident en France métropolitaine. Actuellement, le dispositif SRCV ne couvre pas les départements d'outre-mer, aussi les espérances de vie sans incapacité en France sont calculées sous l'hypothèse que les prévalences d'incapacité en France sont identiques à celles observées en France métropolitaine. En 2019, l'échantillon était composé de 14 000 ménages répondants. Les évolutions d'une année sur l'autre doivent être analysées avec précaution, en raison de la dimension déclarative de l'indicateur et de la taille de l'échantillon. Les tendances qui se dégagent des évolutions sur de plus longues périodes sont plus robustes. De plus, la formulation de la question utilisée pour identifier les incapacités a été modifiée entre 2007 et 2008. Les espérances de vie sans incapacité avant et après 2008 ne sont donc pas totalement comparables.

GRAPHIQUE 1

Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité (EVSI) à 65 ans par sexe, entre 2005 et 2019



EVSI : Espérance de vie sans incapacité.

Note • La formulation de la question permettant d'identifier les incapacités dans le dispositif Statistiques sur les ressources et les conditions de vie a été modifiée entre 2007 et 2008, aussi les valeurs des indicateurs d'espérance de vie sans incapacité avant et après 2008 ne sont pas totalement comparables.

Lecture • L'espérance de vie à 65 ans s'élève à 19,6 pour les hommes et à 23,5 ans pour les femmes en 2019. L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 10,4 ans pour les hommes et de 11,5 ans pour les femmes en 2019.

Champ • France Entière.

Source • Insee, Statistiques d'état civil et données issues de l'enquête Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SILC) ; calculs DREES à partir de 2016, en s'appuyant sur la méthode Ehemu.

Pour les femmes, ces dynamiques contraires conduisent à une stagnation des espérances de vie sans incapacité à la naissance. Pour les hommes, l'amélioration de la

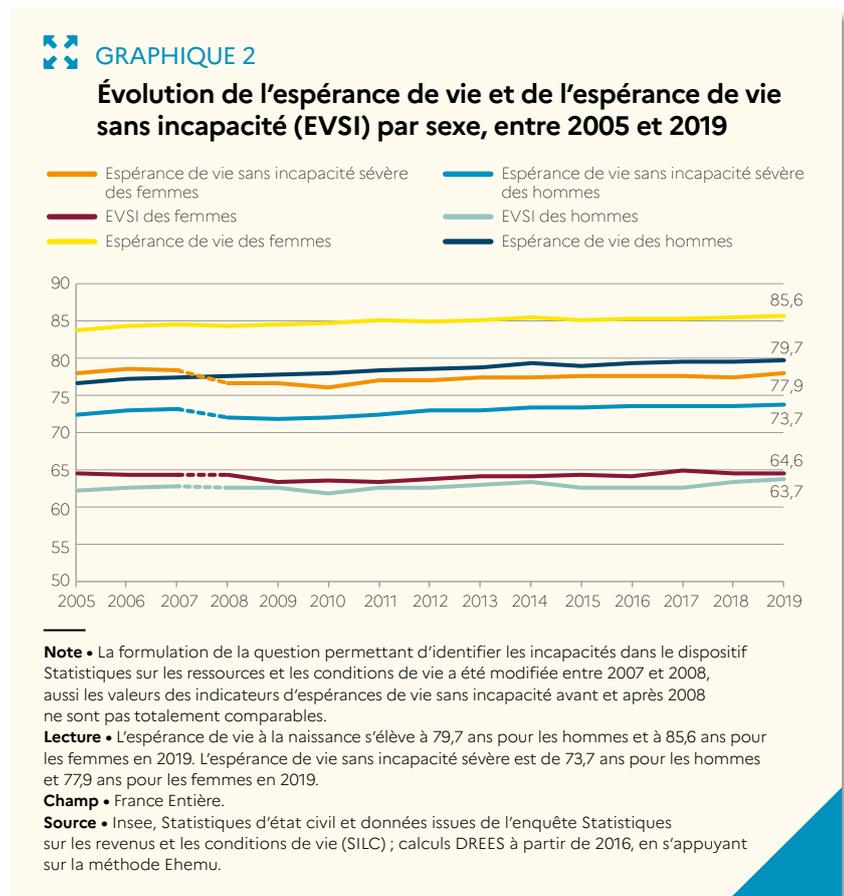
situation après 65 ans l'emporte sur la hausse des incapacités avant 65 ans, si bien que leur espérance de vie sans incapacité à la naissance augmente entre 2008 et 2019.

Les incapacités sévères connaissent la même évolution sur la période. Entre 2008 et 2019, elles croissent avant 65 ans pour les hommes comme pour les femmes, et diminuent après 65 ans. Elles sont cependant plus rares avant 65 ans, si bien que, cette fois, l'amélioration de la situation après 65 ans l'emporte pour les deux sexes et explique la hausse des espérances de vie sans incapacité sévère à la naissance depuis 2008.

Une espérance de vie sans incapacité à 65 ans au-dessus de la moyenne européenne

En 2018, en France, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans des hommes est légèrement supérieure (+5 mois) à la moyenne européenne, qui s'établit à 9,8 ans pour l'Union européenne des vingt-sept (UE-27). Pour les femmes, l'écart avec la moyenne européenne (10 ans) est plus important (+ 1 an et 4 mois). En 2018, la France se situe à la première position dans l'UE-27 en termes d'espérance de vie à 65 ans, pour les hommes comme pour les femmes, mais elle se situe en septième position dans l'UE-27 pour les femmes et en huitième position pour les hommes en termes d'espérance de vie sans incapacité à 65 ans.

À la naissance, en 2018, l'espérance de vie sans incapacité des femmes est légèrement supérieure (+4 mois) à la moyenne européenne (64,2 ans), tandis que celle



des hommes est légèrement inférieure (-4 mois) à cette moyenne (63,7 ans). La France se situe en neuvième position dans l'UE-27 en termes d'espérance de vie sans incapacité à la naissance, pour

les hommes comme pour les femmes. Pour les espérances de vie cependant, la France se situe à la deuxième position de l'UE-27 pour les femmes, mais à la neuvième position pour les hommes. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

- Pour consulter les données complémentaires de l'étude <http://www.data.drees.sante.gouv.fr>
- Pour consulter les résultats de l'enquête CARE sur les limitations fonctionnelles et incapacités des 60 ans ou plus en France sous forme de datavisualisation : http://dataviz.drees.solidarites-sante.gouv.fr/Indic_CARE-M/
- **Arnaud, F. (dir.)** (2020, juin). Les retraités et les retraites. Paris, France DREES, coll. Panoramas de la DREES-social.
- **Deroyon, T.** (2019, octobre). En 2018, l'espérance de vie sans incapacité est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes, DREES, *Études et Résultats*, 1127.
- **Moisy, M.** (2018, octobre). Les femmes vivent neuf mois de plus en bonne santé en 2017. DREES, *Études et Résultats*, 1083.
- **Papon, S., Beaumel, C.** (2020, janvier). Bilan démographique 2019. La fécondité se stabilise en France. Insee, *Insee Première*, 1789.
- **Robine, J.-M., Cambois, E.,** (2013, avril). Les espérances de vie en bonne santé des Européens. Ined, *Population & Sociétés*, 499.
- **Service d'information du Gouvernement.** (2019, février). *Le rapport 2018 sur les indicateurs de richesse*. Rapport.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site drees.solidarites-sante.gouv.fr
 Retrouvez toutes nos données sur www.data.drees.sante.gouv.fr
 Pour recevoir nos avis de parution drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution

Directeur de la publication :

Fabrice Lenglard

Responsable d'édition :

Souphaphone Douangdara

Rédactrice en chef technique :

Sabine Boulanger

Secrétaire de rédaction :

Élisabeth Castaing

Composition et mise en pages :

NDBD

Conception graphique :

Julie Hiet et Philippe Brulin

Pour toute information :

drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve

de la mention des sources • ISSN

électronique 1146-9129 • AIP 0001384



La DREES fait partie du Service statistique public piloté par l'Insee.